suissetec
sanitaire ferblanterie toiture
genève

Association suisse et liechtensteinoise
de la technique du bâtiment

NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.

A l'attention des membres de
suissetec sft genève

N/Réf. : CC/JB/hb

Genève, le 19 novembre 2026

Concerne : Entrée en vigueur du régime d'installateur agréé eau potable

Cher membre,

Le cadre applicable aux installations d'eau potable évolue à Genève. Ainsi, un système d'installateurs agréés entrera prochainement en vigueur. Nous souhaitons vous en présenter les grandes lignes afin que vous puissiez anticiper ce changement.

Ce qui changera pour votre entreprise

Les entreprises d'installation sanitaire devront engager des installateurs agréés eau potable pour assurer la responsabilité des travaux réalisés sur les installations d'eau potable, conformément aux directives de la SVGW (l'Association suisse pour l'eau, le gaz et la chaleur).

Chaque entreprise devra employer au moins un installateur agréé. Dès 100 collaborateurs, elle devra disposer d'un installateur agréé supplémentaire.

Une formation à prévoir

Pour devenir installateur agréé eau potable, la SVGW propose une formation spécifique d'environ 80 heures. Celle-ci est actuellement donnée à Yverdon-les-Bains.

Lien vers le Cours sur les directives Eau potable (Installateur Agréé Eau SVGW)

Du temps pour vous adapter

Les entreprises disposeront d'une période transitoire de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur du nouveau règlement (probablement dès le mois de décembre 2026). Il permettra de former le personnel et de se conformer aux nouvelles exigences.

À ce stade, nous vous invitons à identifier les personnes de votre entreprise qui pourraient assumer cette responsabilité et suivre la formation correspondante.

Nous vous adresserons une information détaillée sur la mise en œuvre du dispositif et les formations dès que l'ensemble des modalités sera confirmé.

suissetec sanitaire ferblanterie toiture genève (suissetec sft genève)
Adresse de correspondance : Avenue Eugène-Pittard 24 • CP 264 • 1211 Genève 12
☎ 022 702 03 04 • e-mail : info@suissetec-ge.ch • www.suissetec-ge.ch

MBG
Groupement des
Métiers techniques
du Bâtiment
Genève

Pour toute question liée à la formation, aux examens de la SVGW en Suisse romande et à la liste des installateurs agréés eau potable, vous pouvez contacter les responsables formation de la SVGW :

Kerstin Ahrens Riehling :	k.ahrens@svgw.ch 021 310 48 65	Heinz Hekele :	h.hekele@svgw.ch 044 288 33 16



Christophe Cochard
Président

suissetec sft genève
Adresse de correspondance : Avenue Eugène-Pittard 24 • CP 264 • 1211 Genève 12
☎ 022 702 03 04 • e-mail : info@suissetec-ge.ch • www.suissetec-ge.ch

MBG
Groupement des Métiers techniques du Bâtiment Genève